

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MR 379

Déclaration de Maladie : № S19-0051959

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13215 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HALLAOUA Zakaria Date de naissance : 06/07/1935

Adresse : 32 Rue ALORZ HAY EL HONDA

Tél. : Total des frais engagés : 712 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

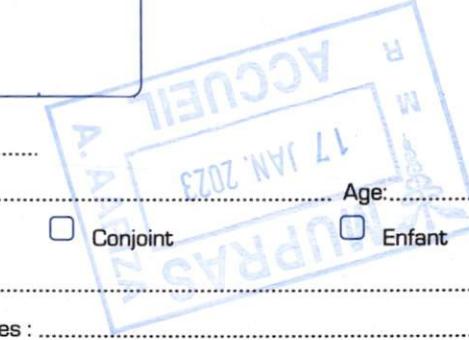
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	93/12/2011	Z8 + Z1	232.00
	29/12/2011	Echo Espace	480.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

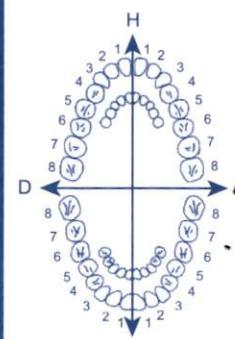
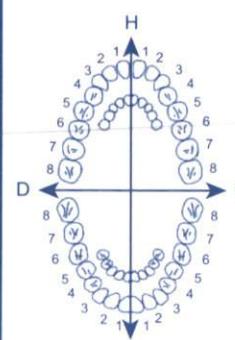
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			
			
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
Coefficient des Travaux Montants des Soins Date du devis Date de l'exécution			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

M U P R A S

N° Admission : 22013061 N° Facture : 22012748 Date facturation : 29/12/2022

Nom et prénom du patient : Mr HALLAOUA ZAKARIA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
ECHO EPAULE	1.00	480.00	480.00
		Sous-Total	480.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre cent quatre-vingt dirhams

Total : 480.00DH

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	480.00 DH
PC N° :		



M U P R A S

Nº Admission : 22013001 Nº Facture : 22012686 Date facturati: 27/12/2022

Nom et prénom du patient : Mr HALLAOUA ZAKARIA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
RX EPAULE F/P	1.00	232.00	232.00
		Sous-Total	232.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux cent trente deux dirhams

Total : 232.00DH

Adhérent

Mle

PC N°

Part organisme : 0.00 DH

Part patient - 232.00 DH





Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
Hôpital Ibn Rochd - Casablanca

المملكة المغربية
وزارة الصحة
المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد
مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء



BILLET D'EXAMEN

Date : 21.12.22

Prénoms - Nom du malade : Hafida Soukri

Service : N° d'admission :

Renseignements Cliniques	Résultat d'Examen
<p>Rx</p>  <p>L'épaule G { L de Loney</p>	<p>Dr. Belhaj Soulami Abdelilah Médecin Radiologue</p>

Le médecin traitant

Dr. RSASSI Kader
Médecine Physique
Réadaptation Fonctionnelle
CHU Ibn Rochd Casablanca

Tél. : 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30
Fax : 05 22 29 94 83



BILLET D'EXAMEN

Date : 27/12/22

Prénoms - Nom du malade : Hélène Bakaré

Service : N° d'admission :

Renseignements Cliniques	Résultat d'Examen
<p>Age & Etat</p> <p>Sans ATC particuliers</p> <p>Le patient présente une douleur de l'épaule G née s'na accident de sport depuis l'ais</p> <p>A l'examen : Bilan articulaire libre, TM + IR, Tcf de conflit OJ de l'épaule G à noter un craquement ^{deuxième} audible à la rotation externe + dolor à la palpation de l'épine G</p>	

Le médecin traitant

Dr. RSAÏSSI Khaoula
Médecine Physique et
Réadaptation Fonctionnelle
CHU Ibn Rochd Casa

Tél. : 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30
Fax : 05 22 29 94 83

⇒ Svp faire une échographie de l'épaule G

Casablanca, le 29 Décembre 2022

MR. HALLAOUA ZAKARIA

COMPTE RENDU

ECHOGRAPHIE DE L'EPAULE GAUCHE

Examen fait par une sonde haute fréquence, de façon comparative.

- La coiffe des rotateurs, explorée dans son ensemble est d'épaisseur normale, d'échostructure homogène et de contours réguliers.
- L'étude du secteur antérieur montre un tendon du long biceps d'épaisseur normale et d'échostructure homogène, en situation normale dans sa gouttière, sans épanchement liquidiens identifiable au niveau de sa gaine.
- Le tendon du sous scapulaire ne montre pas d'anomalie notable de ses contours ou de son échostructure,
- L'étude du secteur antéro-postérieur, ne montre pas d'anomalie des contours du tendon du sus épineux ainsi que de son échostructure.
- En particulier il n'est pas noté de zone de rupture ou de calcification tendineuse.
- Il n'y a pas de signe de bursite ou d'épanchement liquidiens dans la bourse sous acromio-deltoïdienne.
- L'étude du secteur postérieur ne montre pas d'anomalie du tendon du sous épineux.
- Leger diastasis acromio-claviculaire gauche mesuré à 5,2 mm (versus 4,8 mm du côté droit) avec léger conflit sous acromial au manœuvres dynamiques avec le muscle infra-épineux

Au total :

- Absence d'anomalie des tendons de la coiffe.
- Leger diastasis acromio-claviculaire gauche avec conflit sous acromial minime aux manouevres dynamiques sans anomalie de structure du tendon sus épineux.

RADIOLOGIE ANOUAL



Casablanca, le 27 Décembre 2022

DR. RSAISSI KHAOULA

MR. HALLAOUA ZAKARIA

COMPTE RENDU

RADIOGRAPHIE DE L'EPAULE GAUCHE FACE ET PROFIL DE LAMY

- Pas d'anomalie évidente de la minéralisation osseuse.
- Respect de l'espace acromio-huméral.
- Respect de l'interligne articulaire gléno-huméral.
- Pas de lésion lytique ou condensante osseuse suspecte.
- Absence de calcification des parties molles.

DR. A. BELHAJ SOULAMI

